Communiqué

Paris, le 6 novembre 2026

ACTION CŒUR DE VILLE
Villes de France alerte sur le risque d'un ACV 3 amputé du volet logement

Villes de France était présente aux Rencontres Cœur de Ville organisées à Laval par la Banque des Territoires. Premier financeur du programme, la Banque des territoires a pris cinq engagements destinés à accélérer la réalisation des projets dans l'ensemble des 244 villes du programme. Elle y consacrera 4 milliards d'euros de prêts sur fond d'épargne, 230 millions d'euros en investissements et 70 millions d'euros en ingénierie de projets. Ces moyens sont un signal positif pour les villes ACV et pour la poursuite de leurs projets de revitalisation.

L'action de Villes de France en faveur d'Action cœur de ville a été particulièrement saluée par la Banque des territoires ainsi que par la Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Françoise Gatel, dans un message vidéo adressé aux participants. Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des territoires, a également rappelé l'importance du rapport Macarez-Schelcher-Saintoyant sur l'avenir du commerce de proximité. Frédérique Macarez, Vice-présidente de Villes de France déléguée au programme Action cœur de ville, au commerce et au logement, est d'ailleurs intervenue lors d'une table ronde consacrée au commerce de proximité.

Action Logement était cependant absent à ces Rencontres. Il n'a toujours pas confirmé ses engagements financiers pour la troisième phase du programme. Villes de France s'inquiète de cette absence de visibilité. À ce jour, aucune garantie ne lui a été donnée sur la contribution de cet acteur clé du dispositif.

Cette incertitude est d'autant plus préoccupante que le bilan de l'ANCT souligne que les résultats les plus probants d'Action cœur de ville concernent le logement. Cet axe est largement reconnu comme le plus abouti du programme. Partenaire clé de sa réussite, Action Logement doit donc être pleinement associé à la préparation et au financement d'Action cœur de ville 3.

Villes de France appelle à un programme ACV complet et non tronqué.

Nous demandons la tenue d'un comité de pilotage des partenaires financiers du programme, comme l'assurance nous en a été donnée lors de la réunion du 29 octobre dernier avec la ministre Françoise Gatel. Villes de France y participera pour représenter les villes moyennes et les villes engagées dans Action cœur de ville.

La présence d'Action Logement à ces échanges est essentielle pour clarifier sa contribution au volet logement. Villes de France demande donc qu'Action Logement rencontre l'État dans les meilleurs délais afin que ses engagements puissent être précisés.
Le lancement d'Action cœur de ville 3 est attendu au Salon des maires. Pour Villes de France, une annonce qui ne préciserait pas la participation d'Action Logement et de l'ANAH laisserait entière la question du financement du volet logement. Sans la mobilisation de tous ses partenaires, la pleine ambition du programme resterait illusoire.

Contact presse :
VHM Conseil
jeanne.rousseau@vhmconseil.fr